

Dénominations de voies

M. LE MAIRE, Rapporteur : Il est proposé au Conseil Municipal de se prononcer sur les dénominations suivantes :

Dénomination des deux ronds-points situés de part et d'autre du tunnel sous la Citadelle

En juin 2005, la Ville de Besançon célébrera deux anniversaires de jumelage : 50 années avec Huddersfield-Kirklees en Grande-Bretagne et premier jumelage de la Ville de Besançon, et 30 années avec la Ville de Neuchâtel en Suisse. Comme cela a déjà été fait avec les rues de Fribourg et Pavie, il est proposé d'honorer ces deux cités partenaires en donnant leur nom aux ronds-points situés à chaque extrémité du tunnel sous la Citadelle : **Huddersfield-Kirklees** côté Tarragnoz et **Neuchâtel** côté Rivotte, qui est la direction de cette ville amie.

Dénomination de voies et square

Par ailleurs, il est proposé de dénommer :

- le chemin commençant chemin des Dessus de Chailluz et finissant chemin de la Barre aux Chevaux : **chemin de la Ferme Dormoy**, du nom de la famille à laquelle appartenait autrefois cette ferme.

- la nouvelle voie commençant chemin des Founottes en impasse, mais destinée à être prolongée : **rue Marguerite Syamour**, sculpteur franc-comtois de la fin du XIX^{ème}, artiste imprégnée des idées de la République, de la laïcité, du féminisme et du pacifisme. La dernière dénomination dans le secteur est la rue Anne de Pardieu, fille du Comte de Chardonnet.

- la voie commençant boulevard Diderot et finissant en impasse, desservant un nouvel ensemble immobilier construit sur l'ancienne propriété de l'Armée de l'Air : **rue du Lieutenant Rémy**, pilote du premier avion qui s'est posé à Besançon le 14 novembre 1911. Des voies de ce secteur honorent déjà des aviateurs, tels Jean Mermoz et le Capitaine Arrachart.

- le square situé entre la rue Gabriel Plançon, le boulevard de Gaulle et la rue de Chaudanne. Le Conseil de Quartier Grette-Butte propose que cet espace, réaménagé en 2004, soit dénommé **square Copin**, en souvenir de la famille qui a habité ces lieux.

Le Conseil Municipal est invité à en décider.

«M. LE MAIRE : Nous allons donc dénommer les ronds-points qui sont à l'entrée de la ville, de chaque côté du tunnel sous la Citadelle et pour honorer nos deux plus anciennes villes jumelles : Huddersfield-Kirklees et Neuchâtel. L'un, vous imaginez lequel, qui mène à Neuchâtel s'appellera désormais le rond-point de Neuchâtel, l'autre, à l'entrée de la ville côté Tarragnoz sera le rond-point Huddersfield-Kirklees. La ville de Neuchâtel sera donc présente maintenant, c'est symbolique, à l'entrée de la ville. Il y a aussi d'autres dénominations de voies, la Ferme Dormoy, la rue Marguerite Syamour, la rue du Lieutenant Rémy et le square Copin.

M. Jean ROSSELOT : Simplement ça rejoint un peu ce que je disais tout à l'heure à propos de Neuchâtel et ça prolonge le sens de ma question de la dernière fois à laquelle vous n'avez quand même pas trop répondu dans sa partie prospective on va dire, c'est qu'à travers cette grande énumération d'aides dont on se réjouit, il y a la manifestation de l'amitié entre les peuples et c'est parfait. C'est une première génération des jumelages d'après guerre. Il y en a et c'est ça que je voulais simplement rappeler, une deuxième aujourd'hui, qui, sans évidemment entamer quoi que ce soit la première, doit nous aider dans un monde qui est devenu un grand village économique, à nous créer des opportunités par des réseaux ciblés et nous conduire à identifier des partenaires pour ce qu'ils peuvent présenter en terme de partenariats économiques.

Je prends un exemple que Mme Marie-Guite DUFAY connaît très bien puisqu'elle doit s'en occuper dans 15 jours, le partenariat de la Région de Franche-Comté avec La Thuringe. Pourquoi est-ce que Besançon ne rechercherait pas un partenariat avec Erfurt, je prolonge un petit peu la capitale de la

Thuringe. Ce n'est pas venu de l'inspiration, des sentiments d'amitié qui sont encore une fois tout à fait louables et légitimes et quand je dis qu'il faut prospecter, inutile de dépenser des sommes auprès des cabinets, des consultants, il faut simplement que les élus aillent voir nos ambassades. C'est l'Ambassade de France à Berlin qui a identifié en Allemagne la région spécialisée dans les microtechniques. Et je dis que ce qui est en train de se construire -votre adjoint anime une réunion justement : création d'entreprises Franche-Comté - Thuringe dans 15 jours- ce qui est en train de se construire entre La Thuringe et la Franche-Comté pourrait être décliné aux deux capitales de l'état, du land de Thuringe et de la région de Franche-Comté, c'est-à-dire Erfurt et Besançon. Et cela passe par une autre attitude, par des comportements évidemment nouveaux qui consistent à mobiliser ce dont nous disposons à l'étranger pour créer des partenariats qui, encore une fois sans rien entamer de l'amitié entre les peuples, créent des opportunités de renforcement économique et ces réseaux peuvent s'étendre à la république du canton de Neuchâtel, je tenais à le dire ici.

M. LE MAIRE : Vous l'aviez déjà dit au dernier conseil d'ailleurs. Monsieur ROSSELOT, je veux bien que vous interveniez pour intervenir, mais je vous ai répondu.

M. Jean ROSSELOT : Je n'interviens pas pour intervenir, ne commencez pas à m'énerver par des agacements brutaux...

M. LE MAIRE : Mais je suis très calme.

M. Jean ROSSELOT : ... parce que le rôle de l'opposition, je pense que c'est comme ça en Suisse, c'est de prendre la parole...

M. LE MAIRE : Ce n'est justement pas comme cela.

M. Jean ROSSELOT : ... de s'opposer, pas forcément, mais de proposer des choses constructives. Ne me dites pas que c'est bête, idiot et méchant que de dire qu'il faut adapter notre action internationale à la nouvelle donne de la mondialisation, c'est quand même incroyable ça ! Ne dites pas que je prends la parole pour prendre la parole !

M. LE MAIRE : Premièrement je n'ai rien dit de tout cela...

M. Jean ROSSELOT : Ça le laissait entendre !

M. LE MAIRE : ... deuxièmement, Monsieur ROSSELOT, j'ai très largement et très complètement répondu la dernière fois aux questions que vous posez, je ne ferai donc pas perdre de temps à notre conseil municipal parce que mes réponses aujourd'hui seraient les mêmes que celles d'il y a un mois et tout ce que vous citez, nous le faisons. Un seul exemple : avec Neuchâtel, nous travaillons dans beaucoup de domaines, on a parlé par exemple de technopole, nos universités, on travaille en matière d'énergie et tout cela nous le faisons. Mais par contre, je vous emmènerai volontiers à Neuchâtel le 26 septembre pour que vous puissiez voir comment effectivement on travaille là-bas en Suisse.

M. Jean ROSSELOT : J'y suis allé bien avant vous. J'y suis allé très souvent et je pense qu'il y a mieux à faire encore.

M. LE MAIRE : Vous auriez certainement quelques leçons à prendre».

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, se prononce favorablement sur ces dénominations.

Récépissé préfectoral du 7 juin 2005.